



Paris, le 22 avril 2025

États Généraux de la Dermatologie : une mobilisation inédite face aux défis de demain

Le cri d'alarme d'une spécialité à fleur de peau

Le 3 avril dernier, les États Généraux de la Dermatologie se sont tenus au ministère de la Santé, réunissant les principales instances de la profession : Société Française de Dermatologie et de pathologie sexuellement transmissible (SFD), Syndicat National des Dermatologues-Vénérologues (SNDV), Collège des Enseignants en Dermatologie de France (CEDEF), Fédération Française de Formation Continue et d'Évaluation en Dermatologie et Vénérologie (FFFCEDV).

Au cours d'une journée de présentations ponctuées d'une table ronde, d'échanges d'expériences et de témoignages de terrain, les professionnels ont fait un état des lieux de la discipline et surtout ont dressé un constat lucide et constructif sur les enjeux de la dermatologie en France.

Alors que les besoins explosent et que certaines régions n'ont plus de dermatologues en activité, la profession tire la sonnette d'alarme. Les dermatologues sont en première ligne d'une crise dont ils ne sont pas à l'origine et qu'ils subissent de plein fouet. Ils souhaitent y répondre par des solutions concrètes. Face à l'urgence liée à la baisse de la démographie des dermatologues, il faut faire face aux dérives (certaines de nos compétences sont détournées par des non-dermatologues), aux défis de la prévention des cancers de la peau, aux risques croissants des retards de prise en charge de certaines pathologies, alors même que de nouvelles thérapeutiques efficaces et de nouvelles technologies se développent.

Quand soigner la peau relève du parcours du combattant

Avec seulement 2 880 dermatologues en exercice en France en 2024, la densité nationale est tombée à 3,26 pour 100 000 habitants, loin des standards européens. Dans certains départements, il ne reste plus aucun dermatologue. D'ici 2030, près de 40 % des praticiens actuels auront quitté la profession. Ceci a pour conséquence des délais de rendez-vous de 3 à 9 mois, des renoncements aux soins, et une perte de chance pour des pathologies graves, notamment les cancers cutanés, dont le nombre a triplé en 30 ans. Le vieillissement de la population contribue également à une forte augmentation des besoins. Les instances dénoncent les conséquences d'un numerus clausus trop longtemps contraint, et l'absence de réponse politique à un phénomène de déclin démographique qui, s'accroissant depuis des années, a été pourtant largement documenté.



Quand la pénurie ouvre la voie aux dérives

Face à la raréfaction des spécialistes de la peau, d'autres professions s'engouffrent dans la brèche. Des médecins réalisent des actes dermatologiques sans formation suffisante, certains actes spécifiques à la discipline sont cotés abusivement par des non-dermatologues, des outils d'intelligence artificielle non encadrés et des plateformes privées sans parcours de soins cohérents s'installent dans les pratiques. Ces évolutions représentent des modèles potentiellement délétères pour les patients comme pour la profession. Elles incitent à du consumérisme médical, entretenu par les réseaux sociaux et une inquiétude latente dans la population générale (notamment vis-à-vis des cancers de la peau). La dermatologie est une spécialité d'expertise. Elle ne peut pas être réduite à l'analyse d'une photo sur un téléphone et doit être exercée par des experts.

Au cœur des soins, loin des clichés

Loin des clichés sur la médecine esthétique, 90% des actes réalisés par les dermatologues relèvent de soins médicaux. La spécialité est aussi en première ligne dans la prévention, l'éducation et la santé publique : campagnes de dépistage ciblé sur les populations à risque, repérage précoce des cancers de la peau, accompagnement des maladies dermatologiques chroniques, fréquentes comme le psoriasis ou l'eczéma ou plus rares mais toujours potentiellement à fort impact sur la qualité de vie. La dermatologie est un maillon essentiel de l'équilibre du système de santé.

La dermatologie entend aussi s'adapter aux enjeux écologiques, via des initiatives comme « le cabinet durable » du groupe ENVI'DERM de la Société Française de Dermatologie, qui promeuvent des soins plus durables, moins polluants, et davantage tournés vers le collectif.

A l'issue de cet état des lieux, les instances de la discipline ont discuté d'une série de propositions concrètes pour repenser l'avenir de la dermatologie en France.

Dans les territoires, les dermatologues passent à l'action

Face aux tensions croissantes, partout en France, des initiatives locales émergent pour répondre aux besoins des patients et réduire les inégalités d'accès aux soins. Des équipes de soins coordonnés en dermato-vénéréologie (ESSDV) se mettent en place pour fluidifier les parcours, notamment en onco-dermatologie. Des actions de prévention ciblée des risques solaires comme "Juin Jaune" en Franche Comté ou les semaines de dépistage ciblé des cancers cutanés au niveau national sont régulièrement déployées, avec des résultats concrets. Ces projets démontrent une profession réactive, engagée et innovante, au plus près des réalités territoriales. Prochainement, des équipes mobiles iront à la rencontre des populations isolées, avec



un camion équipé, pour les prendre en charge sur leurs lieux de vie, initiative de la SFD appelée « Mobil'Derm ».

Horizon 2030 : une feuille de route pour sauver la dermatologie : structurer, coordonner et former

Parmi les idées et propositions formulées par les intervenants au cours de cette journée, et qui feront l'objet de propositions concrètes réunies dans un « Livre Blanc de la dermatologie » pour 2026 :

- L'élaboration d'un Plan National pour la Dermatologie structurant et transversal,
- Une augmentation immédiate du nombre d'internes formés en dermatologie, avec des stages en médecine libérale obligatoires, pour faciliter les installations et les associations de praticiens,
- Un renforcement et une meilleure coordination des équipes de soin territoriales (ville/hôpital), pour faciliter le maillage,
- Le soutien aux formations des équipes de coopérations, des infirmières en pratiques avancées, et aux nouvelles formes de délégation de tâches encadrées,
- Le renforcement des coopérations avec les unions régionales des professionnels de santé (URPS),
- Une formation renforcée des généralistes à la dermatologie courante, ainsi que celle des pharmaciens,
- Un meilleur ciblage du dépistage des cancers vers les populations à risque,
- Un encadrement rigoureux des nouvelles technologies (Intelligence artificielle et téléexpertise) avec une harmonisation des méthodes d'accès aux systèmes de traitement et d'enregistrement des données.
- La simplification administrative des procédures de créations des ESSDV, en collaboration avec les ARS.

Les instances de la dermatologie sont mobilisées, unies et force de propositions. Elles réaffirment leur engagement à repenser leurs modèles, à innover et à s'adapter aux réalités des territoires. Leur objectif : garantir une dermatologie de qualité, accessible et humaine, au service des patients partout en France.

Lors de cette journée, Monsieur Yannick Neuder, ministre délégué chargé de la Santé et de l'Accès aux soins, a salué le travail accompli et a apporté son soutien plein et entier à la profession.

À l'heure où les besoins vis-à-vis des maladies de peau ne cessent de croître, où des traitements innovants permettent d'améliorer la prise en charge de nombreuses affections cutanées, la dermatologie appelle à un sursaut collectif pour que la peau, organe visible de notre santé, ne reste plus invisible dans les politiques publiques. Les enjeux sont majeurs à l'horizon 2030.



A propos de la SFD (Société Française de Dermatologie et de pathologie sexuellement transmissible)

La Société Savante, créée en 1889 et association reconnue d'utilité publique, a pour mission la promotion des actions de santé publique, de prévention et d'éducation dans tous les domaines de la dermatologie que ce soit à travers le soutien de la recherche médicale, le développement de la formation continue ou l'évaluation des soins.

Pour amplifier son soutien à la Recherche, elle a créé un Fonds de dotation de la SFD permet par ailleurs de lever des fonds pour subventionner des projets de recherche chaque année, dans des domaines très divers comme la génétique, l'oncologie, les maladies inflammatoires chroniques, les maladies rares ou encore les médicaments innovants et l'amélioration de la qualité de vie des patients atteints de maladies dermatologiques.

La SFD a aussi pour objectif d'informer le grand public sur la dermatologie, ses maladies et leurs traitements en particulier afin d'améliorer les prises en charge.

Plus de 2500 dermatologues et internes sont membres de la SFD qui est gérée par un Conseil d'Administration comprenant paritativement des dermatologues libéraux, hospitaliers et hospitalo-universitaires, renouvelés par tiers chaque année.

MAISON DE LA DERMATOLOGIE

10, Cité Malesherbes – 75009 Paris – Tel. : 01.43.27.01.56

Contact courriel : secretariat@sfdermato.org

Site SFD : www.sfdermato.org

Site grand public : www.dermato-info.fr

Contact presse SFD, Florence Portejoie : presse@sfdermato.org – 06 07 76 82 83